

“

Si en raison de notre actualité nous sommes un temps dans la lumière, comme cette année pour les trente ans de l'**ESAT d'Ecquevilly**, l'inauguration du pôle ressources de l'**IME des Mureaux**, ou notre siège à Verneuil, il reste encore beaucoup à faire pour changer le regard sur le handicap.

Je ne saluerai jamais assez tout le travail réalisé au quotidien dans l'ombre par le personnel au sein de nos établissements. Car dans notre domaine encore plus qu'ailleurs, chaque geste effectué envers l'autre a son importance. Chaque moment consacré aux personnes porteuses de handicap se vit dans le respect de leur différence.

Ces valeurs fortes, qui nous unissent les uns avec les autres : famille, élus, administrateurs, professionnels de l'association et du syndicat... nous animent et nous encouragent afin d'amener la personne porteuse de handicap à devenir actrice de son projet de vie.

**Chaque maillon est essentiel pour y arriver.**

**Seules la volonté, la pertinence des besoins ne suffisent pas à concrétiser les chantiers qui nous tiennent à cœur.**

Même si nos réussites sont reconnues par tous, ne nous reposons pas sur nos lauriers. Nous avons besoin de soutien financier pour poursuivre notre objectif fondamental : accueillir les personnes porteuses de handicap le plus dignement possible.

À l'occasion de cette nouvelle année, je formule le souhait que nous puissions poursuivre notre lourde tâche au service des plus fragiles d'entre nous.

**Je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour 2015.**



”

EDITO

**Hubert François-Dainville**

PRÉSIDENT DE HANDI VAL DE SEINE

## À LA UNE

# Quel avenir pour les personnes handicapées vieillissantes ?

**Viellissement précoce, allongement de la durée de la vie... Comment faire face à ces contraintes pour les personnes porteuses de handicap qui travaillent ? Comment prévenir les facteurs de risque et préparer au mieux la fin de leur activité ? Handi Val de Seine souhaite amorcer le dialogue.**

Non, nous ne sommes pas tous égaux devant le vieillissement. Alors qu'une personne ordinaire, à 40 ans, est dans la force de l'âge et en pleine possession de ses moyens il n'en est pas de même pour la personne porteuse de handicap.

Les études montrent que les premiers signes de l'avancée en âge peuvent apparaître précocement : diminution des capacités sensorielles (vue et audition avec risque de repli sur soi et d'isolement...), du tonus et de la force physique, avec des douleurs et raideurs articulaires qui augmentent la fatigue et le risque de chutes, une détérioration du système vasculaire, un temps de réaction réduit... ce sont les principaux changements constatés.

Cette précocité du vieillissement interroge **Handi Val de Seine** comme toutes les structures qui œuvrent pour le bien-être des personnes porteuses de handicap. Les établissements qui accueillent des travailleurs handicapés se sentent très concernés par le sujet et recherchent des solutions.

À l'**ESAT d'Ecquevilly**, 26% des travailleurs\* ont plus de 40 ans et peuvent ressentir les premiers signes de fatigue dès cet âge. Un diagnostic va être effectué pour mieux répondre à leurs besoins.

« Il faut dire que nous disposons de beaucoup d'activités qui sont fatigantes physiquement et

qui nécessitent la station debout comme la blanchisserie, la restauration, les espaces verts ou l'entretien des locaux... et qu'il y a peu d'adaptation possible. D'autres établissements existent avec des possibilités d'activités qui demandent moins d'efforts comme par exemple le conditionnement. Il arrive que nous puissions y réorienter des personnes qui le souhaitent, mais il y a peu de places », explique la chargée d'insertion et de soutien à l'**ESAT d'Ecquevilly**. Elle fait partie du personnel d'Handi Val de Seine qui a suivi une formation sur le thème du vieillissement.

\* STATISTIQUES CHIFFRE DE 2013  
SUITE EN PAGE 2...

L'équipe de direction étudie au cas par cas les demandes de temps partiels : « *La réduction du temps de travail constitue une première étape. Une réflexion est en cours pour proposer à ces travailleurs une offre de services adaptés au sein de la section d'adaptation spécialisée (SAS) sur le temps libéré.* »



Les professionnels s'appuient sur les recommandations de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) notamment la prévention avec repérage des signes et des effets du vieillissement, l'adaptation de l'offre médico-sociale et la mobilisation des ressources de chacun des partenaires du territoire. Un certain nombre d'actions ont d'ores et déjà été inscrites dans

le projet d'établissement : la création de grilles d'évaluation du vieillissement des usagers dès l'âge de 40 ans, courant 2015, l'accompagnement du travailleur dans son vieillissement de façon à lui permettre le maintien au travail le plus longtemps possible selon son souhait.

### **Des formations pour anticiper la transition vers la fin de l'activité**

Une formation est envisagée cette année pour accompagner ceux qui partent en retraite et les préparer à un nouveau projet de vie après le travail. Mais la question du vieillissement des aidants doit être posée.

Pour les professionnels de l'**ESAT**, « *l'arrêt de l'activité signifie une rupture, une perte de repères. Il faut anticiper cette transition.* » C'est aussi le moment où les travailleurs peuvent perdre leur place en foyer d'hébergement. Dès lors, où pourront-ils aller vivre ? Un retour, s'ils le souhaitent, est-il possible au sein de la famille ? Une partie des travailleurs qui cesse leur activité est accueillie en Foyer de vie mais, selon les professionnels, cela nécessite qu'ils soient « *en forme* » et « *relativement actifs* ».

De plus on ne compte pas assez de places, seulement vingt aujourd'hui en ce qui concerne le foyer de l'association. En 2012, à la sortie de l'**ESAT d'Ecquevilly**, quelques travailleurs ont pu intégrer le **Foyer d'accueil médicalisé de Limay (FAM)**.

Pour le président de **Handi Val de Seine Hubert François-Dainville** « *Au-delà de l'occupationnel, les foyers de vie doivent s'adapter pour que le choix des activités proposées soit orienté afin de maintenir chez ces anciens travailleurs la certitude d'être utiles.* »

Mais de nombreuses questions restent sans réponse car il faudrait comme le précise **Hubert François-Dainville** « *adapter le travail au travailleur handicapé et non pas le contraire.* »

La nécessité de rentabilité reste contraignante pour des personnes handicapées et vieillissantes.

Comment préserver au mieux leur santé et prévenir leur vieillissement ?

Dans tous les cas, l'objectif d'**Handi Val de Seine** est d'offrir une qualité de vie la meilleure possible afin qu'elles puissent envisager l'avenir après le travail d'une façon sereine.



## À l'ESAT on fait bonne impression

« Pour tous vos travaux d'impression, faites confiance à l'établissement et services d'aide par le travail de Poissy, la grange Saint-Louis », c'est ce que dit la jolie plaquette de présentation réalisée par le service reprographie qui préfère être appelé « imprimerie ». En effet depuis 2012, ce service de l'ESAT dirigé par **Jean-Antoine Fina**, a connu une grande évolution avec l'acquisition de matériel de pointe et l'embauche de professionnels formés. « Quand on regarde la qualité des réalisations, la production, rien ne semble différencier ce lieu de n'importe quelle autre imprimerie. » explique le directeur de l'établissement. Et pourtant, ici, avec les travailleurs atteints de handicap, le travail est adapté aux compétences de chacun.



« C'est le relationnel qui prime ici. Ce ne sont pas les machines qui sont mises en première position, mais bien les hommes ! Tout le monde n'a pas le même niveau ni le même potentiel. Il y a des personnes qui sont plus à l'aise pour utiliser les logiciels, d'autres pour manier le massicot, donc on s'organise en fonction de cela, » remarque la monitrice d'atelier, **Nadine Lebreton**, et elle ajoute : « Ici il y a une véritable écoute pour la gestion de l'humain qui vise à l'équilibre de chaque personne. Elles sont formées

selon leurs souhaits. » La monitrice d'atelier nous confie que pour elle, c'est devenu une véritable passion d'être en contact avec les personnes atteintes de handicap. Elle se sent utile et c'est aussi l'objectif de rendre les personnes autonomes qui la guide. « Je suis heureuse de travailler ici », conclut-elle. Et tout cela va de paire avec l'objectif de développement commercial dont est chargé plus particulièrement le chef d'atelier **Albert Makuiza** : « Nous avons fait des investissements importants : deux imprimantes numériques, un scanner grand format, trois postes informatiques pour la publication assistée par ordinateur (PAO)... Ce matériel nous permet de créer et d'imprimer tous types de documents de la simple carte de visite, au journal, en passant par les plaquettes et les flyers... mais également des tirages photos et des reproductions d'art professionnel. » Il est plutôt fier du travail accompli par l'équipe qui peut aussi se déplacer pour des prestations en entreprises (numérisation de documents pour archivages...). « Aujourd'hui nous fidélisons de nombreux clients, des particuliers mais aussi des entreprises locales comme Wattelez et des mairies comme Hardricourt ou Gargenville, par exemple. Ils nous renouvellent leur confiance en nous confiant leur journal municipal ou leurs cartes de vœux. » conclut le chef d'atelier. Et un petit clin d'œil, c'est l'ESAT aussi qui imprime la lettre que vous avez entre les mains, ainsi que la carte de vœux d'**Handi Val de Seine**. Ils sont des partenaires à part entière, au quotidien, pour tous nos supports. Encore toutes nos félicitations ! Et n'hésitez pas à faire appel à eux !

**Contact** : 01 39 65 03 94 ou 06 46 33 16 78.

## Autisme : trois associations unies pour un appel à candidature

**Handi Val de Seine** ainsi que deux autres associations **l'APAJH78** et **l'ASEAAY (Sauvegarde des Yvelines)** se sont engagées ensemble dans des projets pour la création de places pour enfants ou adolescents présentant des troubles du spectre autistique, moyens à légers, dans notre département. Dans un esprit de complémentarité, d'articulation des actions, les trois associations ont répondu de façon cohérente aux besoins du territoire.

L'originalité réside en la création d'un comité de pilotage pour se préparer ensemble à la réponse aux appels à candidatures pour ces places pour enfants autistes :

- Extension des **IME** pour 5 à 7 places sur 2 secteurs des Yvelines.
- Extension de **SESSAD** pour 8 à 9 places sur 2 secteurs.

Les présidents des trois associations ont signé une lettre d'intention commune envoyée à **l'ARS** pour formaliser ce partenariat. Dans le cadre de leurs travaux, une matinée d'étude spécifique autour de l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques (RBBP) de la **Haute Autorité de la Santé (HAS)** et de **l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ANESM)** est prévue. Cette manifestation, organisée par **Buc Ressources** (établissement géré par la *Sauvegarde*) aura pour but de mettre en avant et valoriser les initiatives. **Prévue le 27 janvier** et ouverte aux salariés des trois associations des secteurs enfance et adultes, elle permettra également de communiquer auprès des partenaires publics.

Pour ces nouvelles unités dédiées aux troubles autistiques, les établissements et services gérés par les trois associations formeront un projet d'ensemble permettant de répondre de façon différenciée, selon l'âge et la localisation géographique des usagers.

## QUESTIONS À



### René Pagès

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION PROMOTION ET AVENIR

#### QUI ÊTES-VOUS ? ET QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION ?

« **Promotion et Avenir** » est une association née en 1976, composée de parents, d'amis, d'enfants et d'adultes handicapés du Val de Seine. Adhérent depuis 2008, j'en ai pris la présidence en 2012, après le décès de **Michel Venant**. En 2009, j'adhère également à l'association **l'Éveil**. La présidente de cette association Madame **Renée Ellien** me sollicite pour la remplacer au conseil d'administration de **Handi Val de Seine**. C'est ainsi qu'en 2009 je rejoins **Handi Val de Seine** en tant que représentant de l'association **l'Éveil** au Conseil d'administration. Puis, c'est en 2013 que j'ai été élu vice-président de l'Association de gestion. Nos objectifs consistent à être à l'écoute des parents et amis, de leur apporter une aide dans les démarches administratives. Nous sommes

le relais auprès des institutions et intervenons en cas de problèmes. Nous informons et apportons des réponses à toutes les questions concernant le handicap avec l'aide de professionnels. J'ai moi-même un fils de 50 ans qui travaille à l'ESAT de Poissy et je précise que nous sommes tous des bénévoles. »

#### QUELS SONT VOS LIENS AVEC HANDI VAL DE SEINE ?

« Nous sommes présents au sein du conseil d'administration d'**Handi Val de Seine**, syndicat intercommunal et association de gestion qui accueille les enfants et adultes handicapés de la région. Nous sommes également représentés dans chaque conseil de vie sociale des établissements. Interlocuteur privilégié, nous faisons remonter les besoins et les différentes demandes des parents auprès de toutes ces instances. »

#### AVEZ-VOUS DES TEMPS DE RENCONTRE AVEC LES PARENTS ?

« Oui nous en avons mais hélas trop peu et nous le regrettons. En dehors de nos réunions, nous dialoguons avec les parents lors d'animations comme les « Cafés rencontre » qui ont lieu à l'Institut médico-éducatif des Mureaux. Nous souhaiterions développer ce type d'échanges. Notre objectif est de fédérer les parents, créer du lien pour qu'ils ne restent pas isolés, seuls avec leurs problèmes, car pour nous de nombreuses questions restent en suspens. Si nous arrivons à œuvrer au présent, comment préparer le futur ? Que se passera-t-il quand nous, les parents ne seront plus là ? Comment poursuivre pour œuvrer au bien-être des personnes atteintes de handicap ? C'est le sens de notre action aujourd'hui. »

**Pour contacter l'association Promotion et Avenir :**  
06 30 86 46 97 / [rene-pages@orange.fr](mailto:rene-pages@orange.fr)

**17 AVRIL 2015** : Spectacle artistique et théâtral au **FAM Jacques St Amaux** de Limay.

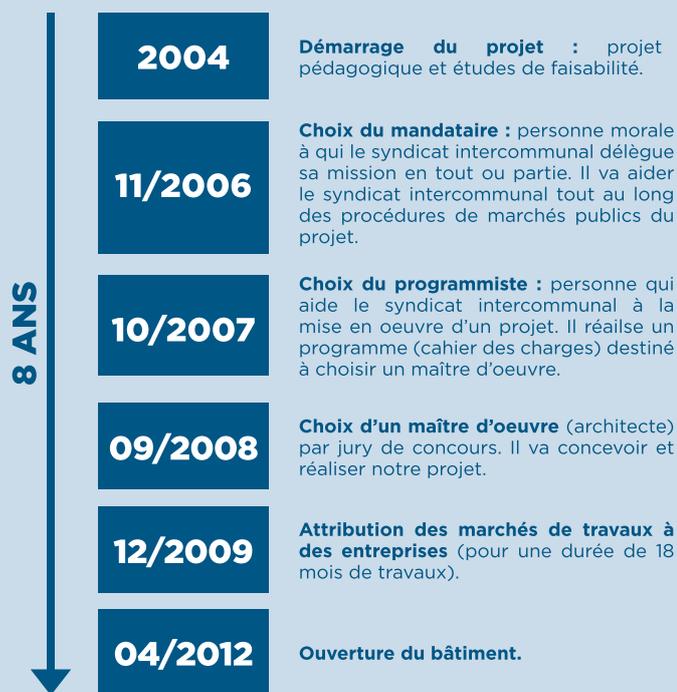
**13 JUIN 2015** : Fête des familles à la **MAS Henri Cuq** de Limay pour les résidents et leurs familles.

**13 JUIN 2015** : Jeux inter foyers au **FAM Jacques St Amaux** pour les établissements Handi Val de Seine, L'envol et Sésame autisme.

## COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL POUR CONCRÉTISER UN PROJET ?

EXEMPLE : 8 ANS POUR LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ DE LIMAY

Il faut savoir que la réglementation du syndicat intercommunal et des collectivités territoriales impose la passation de marchés publics pour tous travaux de construction. Et cela prend du temps. Si on prend l'exemple du **FAM Jacques SAINT-AMAUX**, le coût global de l'opération de construction s'est élevé à **14 millions d'euros**. Nous avons souhaité vous retracer les grandes étapes :



**HANDI VAL DE SEINE** - 1 Place de la Galette 78480 Verneuil-sur-Seine  
 Syndicat Intercommunal : 01 84 28 00 90 — accueil.secretariat@siehvs.org  
 Association de Gestion : 01 84 28 00 70 — contact@agehvs.org  
 Contact Lettre Handi Val-de-Seine : louise.divry@agehvs.org

### DEUX INAUGURATIONS POUR HANDI VAL DE SEINE

Ce n'est pas une, mais deux inaugurations qui ont été organisées par **Handi Val de Seine**, le 14 novembre 2014. Il s'agissait à la fois de présenter le Pôle ressources, installé dans un tout nouveau bâtiment de 220m<sup>2</sup> situé à l'**Institut médico-éducatif (IME)** des Mureaux ainsi que le nouveau siège du **Syndicat intercommunal** et de l'**Association de gestion**, situé place de la Galette à Verneuil-sur-Seine.

Plus de 200 personnes, dont de nombreuses personnalités, se sont déplacées pour visiter les nouveaux locaux. **Hubert François-Dainville**, le président a tenu à remercier les financeurs, sans qui cela n'aurait pu se faire, la **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)** ainsi que l'**Agence régionale de santé (ARS)** pour l'**IME**, l'**ARS** et le **Conseil général** pour le siège.



Une belle réussite qui couronne des années de travail pour le bien être des jeunes touchés par le handicap.

**Ci-dessous le lien pour voir ou revoir le reportage de la télé locale Yvelines première :**

<http://yvelines1.com/le-journal/journal-mardi-18-novembre-2014>

### LE FAM DANSE LE BLUES !



Dans le cadre du festival « *Blues sur Seine* », un concert a eu lieu au **FAM Jacques St Amaux** de Limay, le 10 novembre 2014. Pour la deuxième année consécutive, l'objectif qui a été de faire découvrir le blues aux résidents a été largement atteint. Ils ont pu danser aux rythmes du groupe « *Malted Milk* » qui était ravi de pouvoir échanger avec un public si enthousiaste. Cette année encore le concert fut très apprécié, plus de 120 personnes étaient présentes !

### L'IME PRÉSENT SUR LE FESTIVAL « FLEURS EN SEINE »

Comme chaque année depuis 2009, l'**Institut médico-éducatif** a participé au festival « *Fleurs en Seine* » des Mureaux. On a pu apprécier sur leur stand une magnifique charrette fleurie réalisée par les jeunes des ateliers de l'**IME**. Ils ont également participé à la création des décorations florales pour les tables de restauration et confectionné des crêpes. La présence sur ce festival de renommée nationale est l'occasion pour l'**IME** de se faire connaître et de présenter les ateliers professionnels que l'établissement propose régulièrement à ses jeunes.



ASSOCIATION DE PARENTS, D'AMIS D'ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS DU VAL-DE-SEINE.



MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DES YVELINES

**LES VILLES ADHÉRENTES AU SYNDICAT** : Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Bouafle, Bruil-en-Vexin, Chapet, Ecqueville, Evéquement, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Frenouse, Gaillon-sur-Montcient, Gargenville, Hardricourt, Juziers, Lainville-en-Vexin, Les Mureaux, Maule, Meulan-en-Yvelines, Mézy-sur-Seine, Montainville, Morainvilliers, Nézél, Oinville-sur-Montcient, Poissy, Sailly, Saint-Martin-La-Garenne, Tessancourt-sur-Aubette, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Villette.

**NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES** : L'institut médico-éducatif Alfred Binet- Les Mureaux- L'établissement et services d'aide par le travail du Petit Parc-Ecqueville-Le foyer d'hébergement Jacques Landat-Hardricourt- Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile André Larché-Les Mureaux- La section d'adaptation spécialisée ESAT-Ecqueville-Le centre d'action médico-sociale précoce Pierre Legland- Les Mureaux- Le foyer d'hébergement Jacques Landat-Meulan-en-Yvelines-La maison d'accueil spécialisée Léon Herz-Ecqueville- Le service d'accompagnement à la vie sociale du Val de Seine-Epône-Le Foyer de vie-Ecqueville-La Coordination Handicap Locale Seine et Mauldre-Meulan-en-Yvelines-La maison d'accueil spécialisée Henri Cuq-Limay-L'établissement et services d'aide par le travail de la Grange Saint Louis-Poissy-La coordination handicap locale Val de Seine et Oise-Verneuil-sur-Seine-Le foyer d'accueil médicalisé Jacques Saint Amaux-Limay.

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Hubert François-Dainville - **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Gilbert Palengat - **COMITÉ DE RÉDACTION** Gilbert Palengat, Denise Immelé, Virginie Moreira, Louise Divry - **RÉDACTION** Virginie Moreira, Louise Divry

**CONCEPTION/RÉALISATION** Sylvain So - Victoria Communication - 06 33 02 11 15. **MERCI À L'ESAT LA GRANGE ST LOUIS DE POISSY POUR L'IMPRESSION DE CETTE LETTRE.**